



## Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du mardi 20 février 2024

### 22 présents

ABSIL Carole, BERLEMONT Christel, COGET Jean-Michel, COOREMANS Jérôme, DELADRIERE Marc, DEBRUN Edouard, DELHAISE Rudy, DESCAMPS Pascal, DOHOGNE Régis, GERADON Céline, JOURNEE Stéphane, KLEPPER Catherine, MANNENS Cosette, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, ROUXHET Frédéric, SAINT-AMAND Fabienne, SCHLEUSNER Patricia, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel, VERCOUTERE Véronique

### 10 excusés

BOONE Catherine, DEMOULIN Bernard, DOCHAIN Didier, DANTINNE David, GATOT Stéphane, HANCE Véronique, LAMBERT Françoise, ORBAN Xavier, PETIT Philippe, PETIT Véronique

### 9 absents

BINGEN Benjamin, CATINUS Alain, DE LICHTERVELDE Wauthier, MINNE Béatrice, PAULUS Benoît, QUOIRIN Ambre, SIMON Catherine, SIMONS Raphaël, VAN DEN BROUCKE Gilbert.

Pour l'Administration communale : Marie GRISARD & Géraldine WILLEMS, service environnement et agents relais de l'ODR

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG & Aurélie MARON, agents de développement

### Ordre du jour

- Accueil
- Rapport annuel de l'ODR et état d'avancement des projets
- Fiche projet 1.8 du PCDR : création d'un répertoire des acteurs économiques et de la santé
- Programme de travail 2024
- Divers, « les 5 dernières minutes »

Le PowerPoint présenté en séance constitue l'Annexe1 de ce compte-rendu.

### Accueil

Rudy Delhaise, bourgmestre et président de la CLDR, accueille les participants et introduit la séance.

Géraldine Willems, agent relais depuis le début de l'ODR, est accompagnée ce soir par Marie Grisard qui la remplace dorénavant, et progressivement, dans ce rôle d'**agent relais de l'ODR**. Toutes deux travaillent au service environnement de la commune.

Le compte-rendu de la CLDR du 14 décembre 2023 est ensuite approuvé sans commentaire particulier.

### Rapport annuel de l'ODR et état d'avancement des projets

Aurélie Maron informe que les communes qui disposent d'un PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon et qui bénéficient de conventions en développement rural (DR) ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur ODR. Ce rapport, après approbation par le conseil communal, est à transmettre à la Région wallonne pour le 31 mars. Elle explique également les objectifs et la structure du rapport (composé de 3 grandes parties dont 2 seulement concernent Eghezée pour cette année).

## Le bilan 2023 :

### → Participation citoyenne

- 3 réunions de la CLDR (février, avril, octobre) - 20 participants en moyenne
- 1 réunion conjointe CLDR/Agenda 21 (décembre)
- 1 réunion du GT sentiers (février), 16 participants
- 2 consultations citoyennes : Quartier de la gare (juin, 46 participants) et Bâty de Branchon (octobre, 38 participants)
- Stand à la fête du développement durable



Belle dynamique citoyenne ! Bravo à vous 😊

A noter que 8 membres ont démissionné depuis la mise en œuvre du PCDR en 2022. Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur de la CLDR, la FRW a contacté 3 membres (Raphaël Simons, Didier Dochain, Wauthier de Lichtervelde) qui n'ont plus participé aux dernières réunions pour connaître leur souhait de continuer le processus. Monsieur Dochain reste intéressé (principalement pour le réseau cyclable) mais fort occupé. Emmanuel Van Ravestyn en profite pour signaler que Monsieur de Lichtervelde est également fort occupé.



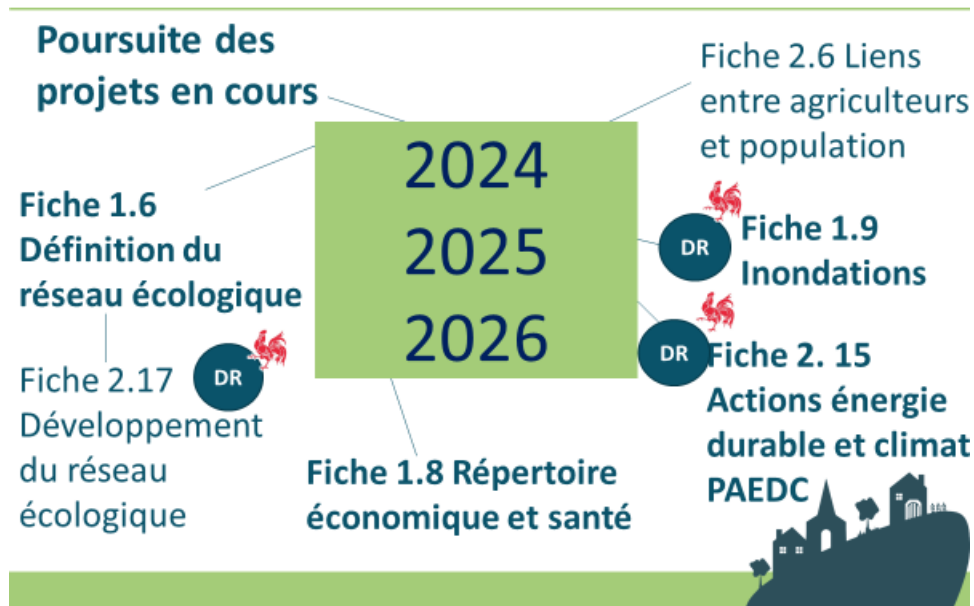
Aurélie Maron poursuit en rappelant que 2024 est une année électorale ; ce qui a des implications sur les processus participatifs tels que l'ODR :

- La composition de la CLDR sera revue après les élections communales > quart communal à revoir et appel à de nouveaux candidats
- La FRW ne peut plus faire de réunions publiques du 1er juin jusqu'à l'installation des conseils communaux c.à.d. : plus d'appel à citoyens en dehors de la CLDR ni consultations mais ok pour des réunions de CLDR et groupes de travail fermés.

### → Les projets (bref retour sur l'état d'avancement des projets en cours)

- FP 1.1 Réseau cyclable : auteur de projet désigné (C<sup>2</sup> Project). Il travaillera à une proposition d'aménagement pour chaque tronçon. Cet avant-projet sera présenté en CLDR dans le courant de l'année.
- Fiche 1.2 Nouveaux itinéraires de balade : 4 sentiers à réaliser en 2024 (réunion de planification des travaux réalisée fin janvier 2024 avec les agents communaux concernés, Rudy Delhaise et la FRW).
- Fiche 1.7 Sécurisation du Ravel : 8 traversées ont déjà été équipées d'un éclairage. Une participante rappelle la dangerosité de la traversée du Ravel au niveau de la route des 6 frères (mauvaise visibilité). Une réunion avec la Région wallonne est prévue prochainement, le point sera mis à l'ordre du jour car il serait pertinent d'intervenir à cet endroit notamment.
- FP 1.9 Inondations : étude hydrologique menée en 2024 par un bureau d'étude ; subsides de la Région Wallonne pour financer cette étude et les aménagements qui en découlent.
- FP 1.11 Bénévolat : projet sur les rails mais travail encore à réaliser pour mieux le faire connaître. Rencontre prévue début mars avec les directrices générales de la commune et du CPAS.
- FP 1.13 Bâty de Branchon : demande de subsides DR déposée à la session de février 2024 et cahier spécial des charges probablement prêt pour passage au conseil communal de mars.
- FP 2.7 Quartier de la gare : le cahier des charges est fini. La commune attend le feu vert de la Région Wallonne qui devrait arriver prochainement. Au niveau de la partie financée en DR, le dossier introduit à la session d'octobre 2023 n'a pas été accepté par le Gouvernement wallon et est reporté à la session de février 2024. Le dossier serait assez mal classé pour un financement en DR. Les participants regrettent le manque d'information de la part de la Région wallonne sur les critères et le classement des projets non repris à une session (référence à la loi du 29/07/1991 - loi relative à la motivation formelle des actes administratifs).

## Programmation 3 prochaines années



- Poursuite des projets en cours
- FP 1.6 Définition du réseau écologique - activée via le nouveau chargé de missions GAL Meuse@Campagnes - en découle la FP 2.17 « développement du réseau écologique ». Rappel également du droit de tirage de la commune pour des plantations dès 2024.
- FP 2.9 Lien entre agriculteurs et population : à mener en collaboration avec l'Agenda 21 et également le GAL. (l'Agenda 21 prévoit de travailler sur cette thématique en 2024).
- Fiche 1.9 Inondations : mise en œuvre des aménagements pour lutter contre les inondations. A noter que les citoyens seront invités à renseigner les lieux problématiques (questionnaire accessible dans le prochain bulletin communal).
- Fiche 2.15 PAEDC : Plan d'actions arrêté (35 actions, dont 6 prioritaires) et comité de pilotage déjà mis en place (un membre de l'Agenda 21 en fait partie). Un appel à candidats est en cours pour engager un nouveau coordinateur POLLEC à l'Administration communale. Un participant rappelle la prime pour l'installation d'une citerne pour l'eau de pluie qui est déjà passée au conseil communal. Importance de relayer et donner une visibilité à cette prime très intéressante. L'information est déjà présente sur le site communal et est parue dans le bulletin communal. Elle sera rappelée lors des journées wallonnes de l'eau. A chaque nouvelle prime, la commune en profite pour rappeler les différentes aides communales déjà en place.

La FRW propose que chacun puisse réagir sur la proposition à tour de rôle, en veillant bien à écouter chacun et ne pas couper l'autre. Après le premier tour, un deuxième tour est possible si on veut réagir. La FRW résume et fait la synthèse en vue d'une adhésion du groupe.

### Réactions de la CLDR :

#### → Les projets

Les participants marquent leur accord sur la proposition de programmation pour les 3 prochaines années et formulent les réflexions ci-après.

- FP 3.5 logements, quelles avancées ? :
  - o Deux logements tremplins, gérés par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) ont été créés dans le nouveau lotissement derrière le Aldi ;

- Un guichet logement existe à la Commune depuis quelques années et rencontre un vif succès(<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/logement/guichet-logement>) ;
  - Lorsqu'un lotissement est créé à Eghezée avec un minimum de 10 logements, le conseil communal exige la création d'un 11<sup>ème</sup> réservé à l'AIS ;
  - La Joie du Foyer (société de logements de service public) a un projet de logement kangourou ;
  - Ne pas oublier les accès PMR lors de la création de logements.
- GAL et ODR, quelle complémentarité ? Le GAL permet l'engagement de chargé de missions (moyens humains), contrairement à l'ODR qui permet le financement de projets.
- Fauchage tardif, quelles sont les avancées suite au recensement effectué en 2021 ?
- Le recensement participatif a été envoyé à Monsieur Navaux (SPW) et mis à jour sur le Géoportail  
<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=176724.22736293144,208355.228124933,132713.66083184155,145889.93718439425>
  - Géraldine Willems reviendra vers le groupe en cas de besoin et pour informer des avancées. Une participante rappelle que le groupe de travail fauchage tardif reste disponible.
- La problématique et la gestion de l'eau est à prendre en compte (inondation >< sécheresse) ; tout comme la sensibilisation à la propreté publique.
- La sécurité routière (FP 2.1) est une thématique que les participants souhaitent mettre à l'ordre du jour. C'est un enjeu majeur qui concerne la commune dans son entièreté.
- Rudy Delhaise confirme l'information selon laquelle un radar tronçon sera prochainement installé à Noville-sur-Mehaigne.
  - Des trottoirs vont être aménagés à Tavier, avec un focus sur la sécurité du carrefour via l'installation d'un passage piétons.
- Volonté de penser les projets de manière transversale, c.à.d. lors d'un aménagement, penser à la mobilité, la convivialité, la sécurité...> améliorer la qualité de vie dans sa globalité.
- Un participant attire l'attention sur le risque de trop reporter l'initiation de tels projets d'aménagements publics. Le risque étant de ne pas les voir démarrer endéans la durée du PCDR.
  - Une participante propose de prévoir quelques aménagements de convivialité lors des travaux d'aménagements des trottoirs à Tavier.
- L'écologie est une thématique prioritaire au vu de la programmation 2024,2025,2026. Cela est apprécié par plusieurs participants et temporisé par d'autres.
- Rudy Delhaise informe que Natagora envisage la possibilité de rentabiliser certains espaces des décanteurs de la Râperie Tirlemontoise pour y favoriser la biodiversité.
  - Les FP 1.6 et 2.17 ont été détaillées et programmées. La FP 2.3, qui vise à favoriser la biodiversité dans son jardin, peut être ajoutée car est dans la même lignée.
- Une FP comprend en général plusieurs actions ; il serait intéressant de les détailler pour toucher davantage les citoyens.
- Exemple de la FP 1.2 qui se centre sur la réhabilitation de sentiers ; mais ne pas oublier qu'il y a un volet patrimoine.
- NDLR : Une réunion de la commission Nature & Loisirs du centre culturel est prévue le 28 mars. Il est prévu, notamment de discuter de la création d'une balade autour de l'inventaire du petit patrimoine réalisé à Aische. L'objectif est de sortir cette nouvelle balade pour octobre.*
- Une maison voisine du centre culturel est actuellement en vente. Une participante évoque la possibilité pour la commune de l'acquérir afin d'y créer une maison des associations au rez-de-chaussée et un logement à l'étage. Il faut également penser à des locaux/ bureaux pour le centre culturel.

- Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans toutes les FP. Plusieurs participants proposent de les regrouper par cluster : mobilité, convivialité, environnement...Et d'évaluer les réalisations/actions encore à mener dans chaque thème. Cette manière de présenter les projets permettra une meilleure compréhension des citoyens.

- FP 1.3 (producteurs locaux) Certes, les producteurs locaux sont repris dans le répertoire économique, mais la FP va plus loin et prévoit un soutien et une visibilité accrue de ceux-ci. A ne pas oublier donc.

### → La dynamique citoyenne

- Importance d'appréhender la notion du temps. Les projets prennent beaucoup de temps à se mettre en place, les procédures administratives sont longues. Il faut en être conscient lorsqu'on prend part à des processus tels que l'ODR.

- Informer régulièrement les citoyens de l'état d'avancement des projets (par exemple : mail à adresser aux participants de la consultation à Branchon)

- Le PCDR a été élaboré il y a quelques années maintenant, comment modifier l'ordre de priorité de certains projets ? En effet, l'actualité fait évoluer les réflexions et certains projets sont désormais plus ou moins prioritaires que lors des réflexions sur le PCDR en 2020-2021.

- Une participante propose de profiter du stand à la fête du développement durable (novembre 2024) pour faire un grand appel à citoyens pour rejoindre la CLDR. Pourquoi pas également mettre davantage en avant les producteurs locaux (dans l'optique de la halle et le marché des producteurs locaux de Braives).

### Fiche projet 1.8 du PCDR « Création d'un répertoire des acteurs économiques et de la santé » :

Le site internet de la commune reprend un onglet « annuaire ». Par groupe de 3-4 personnes, les participants sont invités à consulter l'annuaire et à répondre aux deux questions suivantes :

- **L'annuaire en ligne répond-t-il bien aux attentes formulées dans le PCDR ?**
- **Avez-vous d'éventuelles pistes d'améliorations ou autres suggestions ?**

Les commentaires, formulés par les sous-groupes et retranscrits par la FRW, constituent l'Annexe2 de ce compte-rendu et sont transmis au chargé de communication de la commune.

### Programme de travail 2024

Les **prochains rendez-vous** de la CLDR sont les suivants :

- Lorsque les chargés de mission de GAL Meuse@Campagnes seront engagés, une réunion de présentation sera organisée à l'attention des CLDR des 5 communes que constituent ce GAL : Hannut, Wasseiges, Eghezée, Fernelmont et Andenne.

- La prochaine CLDR se déroulera avant l'été, probablement sur le terrain (Vieux Nachau ? Bois de Mehaigne ? ... ). Toute proposition est la bienvenue !

- Une présentation de l'avant-projet « liaisons cyclables » par le bureau d'étude sera organisée dans le courant de l'année.

### Divers – « Les 5 dernières minutes »

Aurélien Maron informe enfin de la création d'une **plateforme d'échanges sur la biodiversité** : <https://labiodiversitedansmacommune.be/>. Cette plateforme vise à informer les communes et les citoyens des enjeux liés à la biodiversité sur leur territoire, et permet d'échanger entre citoyens, agents communaux ou « experts » sur ces thématiques.



**La biodiversité dans ma commune**

*La plateforme qui vous tient informés des projets nature dans votre commune*

Découvrez des **projets inspirants** pour la sauvegarde de la biodiversité !

Retrouvez des **événements et actions participatives** près de chez vous !

Vous êtes *expert* ou *naturaliste passionné* ?  
&  
Vous souhaitez mettre vos connaissances au service des communes ?

**INSCRIVEZ-VOUS !**

Appel aux experts

<https://labiodiversitedansmacommune.be/>

Un site de la Wallonie en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie

La réunion se clôture vers 22h10.

Pour le secrétariat de l'ODR  
Aurélié VANDEBERG, Aurélié MARON